

Compte-rendu du Conseil d'École n°3 du 13/06/2022

1. Bilan des projets de cette année

- cycle piscine en maternelle : cycle massé = tous les matins sur 6 jours.
- USEP : sortie vélo en direction du lac Kir. 31Km aller-retour. Merci aux parents accompagnateurs sans qui cette activité ne pourrait avoir lieu.
- Ecole et Cinéma : problème de bus, dans la réservation pas confirmée/pas prise en compte. Nous ne nous réinscrivons pas l'année prochaine : la sélection de cette année nous a terriblement déçues. Les maternelles pourront le refaire car la leur était mieux sélectionnée.
- Fête de fin d'année : 24 juin. En cours d'organisation par les parents délégués.
- Photo scolaire : 891€ de bénéfice.
- Sorties de fin d'année : 30/06 pour les PS-MS (sortie en péniche à Pouilly, sur le canal de Bourgogne, étude des écluses, etc). 09/06 pour les MS-GS à la ferme pédagogique. 01/07 pour tous les élémentaires au Muséo Parc d'Alésia.
- Concours MDI d'écriture : Bon exercice d'écriture à partir du CE1, de rédaction et d'entraînement au geste d'écriture. Concours perdu par les élèves cependant. Les CP ont abandonné faute de motivation des élèves.
- Afforestation : 170 arbres plantés grâce à la mairie et l'association Forestiers du Monde. Les prochains seront plantés en automne. Très bonnes interventions en classe. Arrosage régulier de la part des élèves avec l'aide de la mairie.
- Balais et Potions : peinture de porte-portraits avec les élémentaires et le périscolaire avec M et son talent de dessinatrice ; chaudron en papier mâché en PS-MS ; peinture de galets en CM.
- Liaison avec le collège : visite du collège, bus compliqué à réserver, d'où utilisation du bus scolaire. Professeur d'allemand venue faire une présentation de la classe bilangue 2 ou 3 fois ; professeurs de français venus présenter l'option théâtre du collège.
- Latitude 21 : 2ème intervention le 23/06, sur le thème de la nature, de la biodiversité.
- Bibliothèque : 20/06 pour les PS ; 23/06 pour les GS et le CM ; 09/06 pour les CP-CE1-CE2. Lecture par les bénévoles à l'aide de kamishibai et lecture plaisir à la bibliothèque. Les enseignants sont partants pour retourner régulièrement dans la bibliothèque si les bénévoles sont d'accord et que les conditions sanitaires le permettent.
- Incorruptibles : élection des livres qui plaisent le plus parmi sélection payée par la coopérative.
- Question des parents sur le cadeau de la fête des mères : ces petits cadeaux ne font pas partie des recommandations nationales ni du programme de l'école, ce n'est donc pas obligatoire ni même conseillé. Pour l'élémentaire, quelque chose sera peut-être fait en fin d'année pour remercier les gens qu'on aime, plutôt qu'une fête des pères ou des mères.
- Rallye cartes postales en CP-CE1: décevant pour la classe car toutes les régions n'ont pas envoyé leur travail.
- Rallye Kili + en CP-CE1-CE2 : sollicitation des familles pour participer à ce rallye lecture autour des livres de la collection Les Petites Poules (problèmes d'ordinateur et de connexion internet, aujourd'hui résolus).
- Pique-nique commun école-périscolaire
- 100 jours : ateliers en classe sur le nombre 100 ; présentation des collections entre classes ; déguisements ; maquillage avec école d'esthétique au périscolaire.

- Projets du périscolaire : 1h d'animation sur les 5 sens pour sensibiliser au handicap ; tournois de jeux de société ; travail avec l'uniday de l'UNICEF en organisant des ateliers sur les émotions, les relations avec les autres, les écrans, etc.
- Travaux effectués par la mairie tout au long de l'année + question des ATSEMS : les stores en élémentaire ; le raccordement de la chaudière pour le chauffage de la classe de CP-CE1 ; photocopieurs neufs et couleurs en élémentaire et maternelle ; chromebooks et fibre en élémentaire ; lumières améliorées en maternelle ; eau chaude au robinet en maternelle ; fenêtres en PS-MS sécurisées. Question du partage de temps de travail/ménage dans l'emploi du temps des ATSEM réglé pour l'année prochaine : les ATSEMS font le ménage le vendredi, Eco Services les autres jours. Les capteurs de CO2 seront placés pour la rentrée 2022.

Rappel : fin de l'année scolaire jeudi 7 juillet au soir. L'école reste obligatoire jusqu'au dernier jour. Tout départ anticipé doit être demandé et est soumis à autorisation, demande.

2. Sécurité à l'école

PPMS Risques majeurs : en cas d'alerte environnementale, problème sur l'autoroute par exemple. Confinement au sein de l'école, dans les pièces avec point d'eau. Exercices effectués le lundi 23 mai : se sont bien déroulés, le personnel visualise mieux quels réflexes à avoir dans ce genre d'événements.

Quelques choses à revoir : en maternelle, les clefs du local technique pour pouvoir accéder aux coupures d'eau notamment ; localisation des pièces à confinement avec rideau en salle de sieste + velux non accessibles pour fermer avec du scotch ; en élémentaire, penser à appeler le périscolaire en passant ; avoir accès à la chaufferie pour couper le gaz ou autre. Question de l'alerte : quelle différence avec celle de l'attentat ou de l'incendie ?

PPMS Attentats : enseignants décident si confinement ou évacuation, selon danger et évolution de la situation, y compris du trajet de sortie pour évacuer. Question de l'alerte entre les deux écoles ? Exercice évacuation réalisé en début d'année (autre point de rendez-vous d'après la dernière formation directeurs, à voir au Crucifix, plutôt qu'en milieu ouvert derrière l'Eglise) ; en cas de confinement, c'est beaucoup plus difficile : portes s'ouvrent sur l'extérieur donc ne peuvent pas être bloquées + locaux peu propices au confinement. Évacuation reste la meilleure solution de survie.

3. Préparation de l'année 2022-2023

Élection des parents d'élèves : vote pour valider la participation uniquement par correspondance : ok.

Répartition et composition de l'équipe l'année prochaine :

PS : 19	CE1 : 9
MS : 15	CE2 : 16
GS : 14	CM1 : 18
CP : 21	CM2 : 13

TOTAL ECOLE : prévision de 125 élèves

Rappels : l'équipe pédagogique n'est pas arrêtée. Nécessité de respecter au plus juste les effectifs de 24 en GS-CP et CE1 dans la mesure du possible. D'autres critères entrent en compte (présence d'AESH à plein temps dans la classe, répartition selon des effectifs raisonnables, mais à prioriser selon le niveau, etc). Nous respectons les exigences institutionnelles et les contraintes liées à notre école et aux locaux. Nous entendons les remarques des parents, mais nous rappelons que c'est l'équipe enseignante qui décide, en fonction de nombreux critères qui ne sont pas différents du bien être et de la scolarité des enfants, nous rappelons que nous sommes une école primaire, que les niveaux maternelles sont au même rang que les niveaux élémentaires, mais que nous ne disposons que de 5 locaux pour répartir 5 classes et 8 niveaux. Si jamais les CP sont partagés, Mme l'inspectrice était présente au conseil dernier et l'a affirmé également, les CP feront du CP, des décloisonnements seront organisés, dans la mesure du possible et du respect des règles sanitaires. Et ce, quel que soit le ou les niveaux qui seront partagés. Nous vous demandons de respecter notre travail et notre réflexion, et de nous faire confiance. Des concessions sont à faire au vu des effectifs montants de l'année prochaine. Pour le moment, aucune répartition n'est effectuée. Les listes seront affichées à la prérentrée, comme d'ordinaire.

Rentrée 2022-2023 :

Jeudi 1er septembre pour les élèves

Fournitures scolaires : Les listes par niveau seront affichées à l'école et diffusées sur le site internet. Elles le seront, indépendamment des répartitions dans les classes.

Scolarisation en PS : visite des locaux ; rentrée échelonnée sur 2 jours, sur la matinée, selon le nombre d'inscription, etc. Des mails seront envoyés au mois d'août pour organiser avec les parents concernés. Une demande d'aménagement de scolarité peut être demandée si les parents sentent que l'enfant en a besoin, uniquement sur les après-midi et en concertation avec l'équipe enseignante.

A priori, pour l'instant, les entrées et sorties des élèves resteront telles qu'elles sont, sauf réflexion contraire à la rentrée.

Projets pour l'année prochaine :

Cross annuel ?

Piscine ? : les CM sont prioritaires dans tous les cas. Nous n'avons pas de nouvelles du planning pour le moment, mais nous commençons en septembre souvent, donc besoin d'accompagnateurs.

Bibliothèque ?

Incorruptibles : Livres et adhésion payante (environ 400€ pour 4 sélections + toutes les ressources pédagogiques liées). + Abonnements aux divers journaux quotidien ou hebdomadaires (Petit Quotidien, JDE, 1jour 1Actu)

Ecole et Cinéma : pas de réinscription pour l'année prochaine.

Nettoyons la Nature : autour de l'école

Afforestation : plantations d'arbres sur 3 ans. A faire à l'automne

USEP : à réfléchir, mais énormément de sorties annulées, changement d'organisation nous donnant plus de travail à faire et moins pratique à réaliser, donc en réflexion.

Fresque ? : projet intéressant, reste le lieu à trouver comme nous avons 1 entrée/sortie par classe, mais enseignants pas fermés au projet. A réfléchir.

Travaux pour l'année prochaine :

- cour de la maternelle sera refaite, notamment le sol pour la rentrée (béton désactivé ou hydroway plutôt avantageux pour l'environnement et plus biologique que le béton, d'après intervention) + fermeture de la partie jardin/potager + agrandissement de la cour avec élévation du grillage + placer le récupérateur d'eau.
- Petits travaux d'été : angle de la descente en CP qui fait des flaques ; autocollants opacifiant sur les fenêtres côté rue dans la classe de CP ; étagères en maternelle ; etc. La liste sera donnée avant les vacances.
- subvention supplémentaire pour les jeux de cour accordée grâce aux élus élèves au CMJ.

Périscolaire pour l'année prochaine : très peu de marge dans les places restantes si les effectifs montent : 40 à 44 enfants inscrits pour 48 places disponibles. Un animateur en plus permet d'accueillir 14 enfants en plus. Mais attention aux locaux.

La mairie précise qu'au niveau des effectifs, nous serions dans une limite haute, et qu'en cas d'arrivée trop massive ou de départ trop important, un étude de la carte scolaire entre la partie Neuilly et la partie Crimolois serait envisagée afin de répartir judicieusement les effectifs des écoles.

Nom du futur centre de loisirs sera voté par les habitants de Neuilly-Crimolois (proposition des élèves) avec une inauguration en septembre-octobre ; demande d'un nouveau nom pour le périscolaire pour le différencier de celui de Neuilly.

4. Coopérative et ASCEPC

Coopérative : M. S en est le mandataire. Il nous reste actuellement sur le compte environ 5500€ avec les subventions de la mairie que nous remercions.

ASCEPC : nous n'avons fait cotiser cette année que les classes qui participaient aux sorties.

Il nous reste actuellement : 694,90€ + 136€ rendus sur la cotisation de l'année dernière = 830,90€ restant. 250€ de la mairie cette année.